

BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE SOUTIEN
A L'ASSOCIATION PAUL GUINOT

(A renvoyer au 24-26 Bd Chastenet de Géry – 94814 Villejuif Cedex – Mme DUBUIS)

OUI, je soutiens les actions de l'Association Paul GUINOT qui, depuis 100 ans, s'attache à promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées visuelles au travers de ses différents services :

- Centre de Rééducation Professionnelle (formation professionnelle ou continue)
- Aménagements des postes de travail et bilan de compétences
- Sensibilisation à la déficience visuelle (*Guinot est à l'origine du Restaurant dans le noir, « les yeux grands fermés » du Parc du Futuroscope, ...*)
- Implication au sein du mouvement associatif et dans les organismes techniques pour élaborer et défendre une législation adaptée.

Mme - Mlle – M. :

ADRESSE :

.....

TEL. : **EMAIL :**

DONS OU COTISATIONS :

- MEMBRE ACTIF : 40 EUROS/AN
- MEMBRE BIENFAITEUR : 80 EUROS/AN
- INSCRIPTION AU LIVRE D'OR : 160 EUROS/AN
- DONATEUR (LIBRE) : EUROS

Les versements doivent être libellés exclusivement au nom de l'Association Paul Guinot.

L'Association Paul GUINOT étant reconnue d'utilité publique, 66% de vos dons ou cotisations sont déductibles de vos impôts à hauteur de 20% de votre revenu imposable. Vous recevrez donc un reçu fiscal.

VOUS ETES : Non-voyant Malvoyant Voyant

Sous quel format souhaitez-vous recevoir nos publications :

- EMAIL NOIR BRAILLE ABREGE BRAILLE INTEGRAL